

## Les Bouilleurs de cru

PAR

EDOUARD CADOL

Heureusement parvenue à sa trente-deuxième année, n'ayant pas tout dilapidé de son héritage, à peine marquée d'une esquisse de patte d'oie, et encore assez chevelu pour que sa raie se dessinât nettement, M. Jacques de Haultménil rêvait de se marier à la campagne, loin, bien loin de Paris, où il ne remettrait plus le pied ; jamais !

C'est que, sans abuser, il avait usé de bien des choses : de la cuisine de restaurant, par exemple ; au point que le bouilli, dont il goûtait parfois, dans le ménage de ses amis, lui faisait effet d'une friandise.

Il savait son boulevard sur le bout du doigt et, à force d'entendre les mêmes comédiens, jouer les mêmes pièces sous des titres différents, il les imitait, pour s'amuser, entre camarades.

Vraiment il en avait assez ! Assez d'appeler " cher ami " nombre de messieurs infiniment distingués, dont il savait si peu le nom, que, si d'aventure, l'un d'eux couchait quelque temps à Mazas, Jacques ne s'en apercevait pas.

Et puis, se lever à midi, pour avoir taillé une banque de baccara à son cercle jusqu'au petit jour, et habiter seul un logis maussade, où personne ne l'intéressait plus, même lui ! finissait par lui paraître ennuyeux et imbécile.

Comme il en était là, il advint qu'un ancien ami de feu son père lui écrivit à propos d'un mur mitoyen, qui s'était écroulé ; ce qui est la destinée des murs, mitoyens ou non, qu'on néglige d'entretenir.

Mais aussi comment entretenir un diable de mur qui, pour appartenir à deux propriétaires, semble n'appartenir à personne ? Qui en paiera les frais ? Je sais bien qu'une loi compliquée, qui fait " retoquer " plus d'un étudiant de seconde année, régit la matière, et si bellement,

que la moindre contestation de part ou d'autre peut entraîner des procès qui durent des générations et coûtent beaucoup plus cher que ne vaut le mur, encore bien que l'objet du litige se dégrade, à mesure, davantage.

Mais, aucun risque que le mur en question jouât ce méchant tour à ses co-possesseurs. Pas plus que Jacques de Haultménil, son correspondant, M. Chavard, n'était possessif. Avis de celui-ci à celui là ; réponse de celui-là à celui-ci et l'affaire va toute seule. Pas un pli, n'en parlons plus.

Il en fut ainsi, à cela près que Jacques annonça sa venue, pris tout à coup du désir d'aller voir un peu ce qu'était la bicoque, qu'une de ses tantes avait eu la bonne pensée de lui laisser ; bicoque à laquelle le mur mitoyen appartenait. Un petit déplacement, sans plus, un entr'acte au train-train de la vie parisienne ; neuf heures de chemin de fer : c'était dans les Charentes.

Bien avisé avait été Jacques de prévenir.

" Mon cher enfant, lui écrivit derechef l'ancien ami de feu son père, nous sommes tous enchantés à la maison, de la bonne nouvelle que tu nous donnes. Arrive. Le plus tôt sera le mieux pour nous, qui t'avons vu haut comme ça, joufflu, joli, bon diable, et si farceur en tes réparties de garçonnet gâté ! Viens. Nous nous faisons fête d'aller te chercher à la gare, et de te ramener chez nous. Tulisbien : " chez nous " car, pour habiter l'immeuble de ta pauvre chère tante, il n'y faut pas songer. La maison est vide de meubles. L'as-tu donc oublié ? Mais ne sois pas inquiet. Il n'en manque pas dans la nôtre, et nous te préparons une chambre où tu auras toutes tes aises. . . "

Le bon M. Chavard en ajoutait long sur ce ton, insistant sur la joie qu'on aurait de choyer le fils du " pauvre et cher " ami dont le souvenir restait intact dans la mémoire de tous ceux qu'il avait honorés de son amitié.

Jacques en fut touché.

Il dressa l'oreille aussi.

C'est que M. Chavard, après avoir parlé de sa femme, de ses deux fils, de sa bru, avec qui